

# HISTORIQUE DU DEVELOPPEMENT DE LA MUSIQUE A TERGNIER

Avant les douloureux évènements de la guerre 1939-1945, Tergnier, paisible cité ouvrière, était connue essentiellement par une très forte activité liée à la S.N.C.F.

Ainsi, tant dans les domaines sportifs que culturels, les nombreuses associations qui existaient étaient composées, pour beaucoup, d'adhérents issus du monde cheminots.

Parmi ces associations, la musique brillait particulièrement avec des sociétés « d'Harmonie », essentiellement composées, au travers de plusieurs entités :

La « Musique Municipale », la « Musique des Cheminots », la « Musique Syndicale », née lors des grands mouvements ouvriers qui s'étaient développés en 1936, « La Farnoise », puis l'Union Musicale de Tergnier et des Cheminots Réunis. (UMTCR)

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, Tergnier, particulièrement sinistrée, a repris assez rapidement les activités interrompues par ce terrible épisode de son histoire.

Dans le domaine de la musique et sous l'impulsion d'hommes aussi exceptionnels que dévoués, les sociétés musicales d'Harmonie de Tergnier, avec beaucoup de pragmatisme et de volonté, décident de se rassembler autour d'Emile GUEL (père), formidable musicien et directeur de l'UMTCR, et expriment le souhait fusionner et de donner un nouvel élan à cette société musicale.

Parallèlement, Gabriel LOCQUENEUX accepte de diriger la société musicale « La Lyre » (société musicale à dominante d'instruments à cordes) qui avait été créée quelques années auparavant

A la fin des années 50, Emile GUEL (père) décide d'abandonner ses fonctions eu égard à son âge. C'est alors Pierre VERDEZ qui prend la direction de l'Harmonie et met en place, tout comme « La Lyre » une structure de formation pour jeunes instrumentistes.

En 1955, suite à un évènement familial particulièrement douloureux, Pierre VERDEZ, laisse la direction de l'UMTRC à Fernand LEGRAND (père) pour plusieurs années

En 1961, de retour à Tergnier, M. VERDEZ annonce qu'il reprend la direction de l'Harmonie pour deux ans.

En 1973 et après l'avoir refusé en 1963, Michel LOPEZ décide d'accepter la proposition unanime de l'Assemblée Générale de l'UMTCR de diriger la société.

En 1974, les cours de musique donnés par l'Harmonie et La Lyre fusionnent avec leurs responsables respectifs, à savoir : Colette KURMAN et Michel LOPEZ.

En 1975 la société d'Harmonie « La Farnoise », alors dirigé par Roger HACHET, décide d'arrêter son activité par manque d'adhérents.

En 1976, sous l'impulsion de Michel LOPEZ, une école de musique associative est créée.

La même année 1976, à la suite du départ de Gabriel LOCQUENEUX et à la demande des musiciens, Michel LOPEZ propose aux dirigeants des deux sociétés musicales, l'UMTCR et « La Lyre », une fusion de l'ensemble sous le nom de « UNION MUSICALE DE TERGNIER ». Cette proposition est adoptée à l'unanimité en Assemblée Générale extraordinaire et un Conseil d'Administration présidé par Marceau DAVROUX est mis en place.

En 1978, la municipalité s'implique fortement dans le fonctionnement de la musique à TERGNIER, et notamment son enseignement, en donnant son aval à la création d'une école municipale de musique qui deviendra quelques années plus tard « Conservatoire Municipal de Musique », sous l'impulsion de Jacques DESALLANGRE alors Maire de TERGNIER.

En 1986 le Conseil Municipal de la Ville de Tergnier décide la construction d'un Conservatoire de Musique destiné à l'enseignement musical sous toutes ses formes, mais aussi permettant d'accueillir l'Union Musicale et notamment son orchestre « Harmono-Symphonique » de pouvoir travailler dans de très bonnes conditions matérielles et acoustiques.

Après un concours d'architectes, un projet ambitieux avec un grand hall d'entrée, 2 bureaux administratifs, 9 salles de cours, 1 salle des professeurs et de réunions, 1 auditorium, 1 salle d'archives et 2 locaux techniques. C'est donc le choix d'un établissement particulièrement agréable et beau dans sa conception qui a été retenu par le Maire de l'époque Jacques DESALLANGRE et son Conseil Municipal. Donc un choix original, puisque semi enterré, et parfaitement adapté à son utilisation.

La première pierre a été posée en février 1991 et son inauguration a eu lieu le 21 juin 1992 en présence de nombreuses personnalités de toute la région, toutes émerveillées du résultat de cette très belle réalisation. Les ternois ont eu l'occasion de visiter et d'apprécier ce Conservatoire au cours de nombreuses « opérations portes ouvertes »

Dés le mois de juin 1992, le directeur Michel LOPEZ et tout le personnel administratif et pédagogique ont accueilli avec beaucoup de joie les élèves et parents d'élèves.

Le Conservatoire Municipal de Musique de Tergnier est considéré comme un des meilleurs établissements d'enseignement musical de la région et même bien au-delà, grâce à une organisation exemplaire et surtout à une équipe pédagogique de très grande qualité et aussi très stable, puisque la plupart des professeurs enseignent dans l'établissement depuis plus de 20 ans.

En 2011, le Directeur Michel LOPEZ, décide de cesser ses fonctions et c'est Bruno MOREL, l'actuel directeur, qui lui succède.

Quant à l'orchestre « Harmono-Symphonique » de l'Union Musicale de Tergnier, qui a un effectif lui aussi relativement stable, avec près de 60 musiciens dont les  $\frac{3}{4}$  sont élèves ou anciens élèves du Conservatoire.

C'est d'ailleurs ce travail d'ensemble Conservatoire-Union Musicale qui fait sa richesse et sa grande notoriété dans le département et la région.

L'orchestre « Harmono-Symphonique » de l'Union Musicale, qui est un ensemble de musiciens amateurs, fait partie du grand mouvement national de musique « amateur » rassemblé par la Confédération Musicale de France.

L'orchestre donne de 10 à 15 concerts par an avec des programmes relativement éclectiques permettant d'intéresser un large public, mais aussi les nombreux mélomanes, avec des œuvres plus classiques.

Depuis octobre 2005, le Docteur Francis CORTVRINDT, musicien au pupitre des saxophones, a été élu à l'unanimité Président de la société, succédant ainsi à André DEPOORTER.

A noter que le Docteur CORTVRINDT est aussi Président du Conseil d'Administration du Conservatoire Municipal.

Comme pour le Conservatoire, le directeur et chef de l'orchestre Michel LOPEZ, décide de cesser ses fonctions en juillet 2011, en laissant à son fils Jean-Michel qui, après avoir été plébiscité par l'ensemble des musiciens au cours d'une assemblée générale extraordinaire, le soin de lui succéder.